

La CSS convainc par son bon résultat annuel 2021

Malgré les défis de 2021, la CSS peut se féliciter d'un exercice réussi: après déduction du remboursement issu des réserves au collectif d'assurés, à hauteur de 90 millions de francs, la CSS réalise un résultat d'entreprise de 105,8 millions de francs. Elle continue ainsi de reposer sur une base financière solide. Au 1^{er} janvier 2022, la CSS enregistre une croissance considérable de quelque 64 900 personnes assurées dans l'assurance de base. Elle consolide ainsi sa position de leader du marché.

Durant la deuxième année de pandémie également, la CSS a fait preuve de solidité: le résultat d'entreprise se monte à 105,8 millions de francs (contre 154,6 millions de francs en 2020). Ce résultat réjouissant a permis d'augmenter sensiblement les provisions pour les risques liés aux placements en capitaux (+ CHF 186,6 millions de francs). Les recettes de primes ont augmenté, passant de 6,514 milliards de francs en 2020 à 6,552 milliards de francs en 2021. Cet exercice 2021 réjouissant repose sur un résultat actuariel convaincant, une grande discipline en matière de coûts et un bon rendement des placements (5,2%).

«Pendant cette deuxième année de crise, la CSS a une nouvelle fois montré qu'elle maîtrisait son activité principale. Nous nous concentrons sur une gestion rigoureuse des coûts des prestations et maintenons les dépenses pour notre propre fonctionnement à un niveau bas. Voilà pourquoi nous sommes en mesure de proposer des primes attrayantes», déclare Philomena Colatrella, CEO de la CSS.

Au 1^{er} janvier 2022, la CSS a accueilli 64 891 nouvelles clientes et nouveaux clients dans l'assurance de base. Le nombre de personnes assurées a ainsi atteint un nouveau record. Avec 1,513 million de personnes assurées dans la base, la CSS consolide sa position dominante sur le marché. Le taux de résiliation a lui aussi évolué de manière réjouissante: il est en effet de 2,7%, la valeur la plus basse depuis 2013.

Une base financière solide

Dans l'assurance de base, l'entreprise enregistre une perte financière de 29,3 millions de francs (alors qu'elle avait engrangé un bénéfice de 87,8 millions de francs l'année précédente). Ce recul est dû à la baisse des primes, aux provisions pour la réduction des réserves pour 2022 et à la hausse des coûts des prestations. Les clientes et clients CSS bénéficient ainsi cette année d'une réduction des réserves à hauteur de 90 millions de francs. Quant aux affaires des assurances complémentaires, le bénéfice réalisé s'élève à 129,7 millions de francs (contre 99,9 millions de francs l'année précédente). La CSS utilise ces excédents pour financer son programme de bonus, qui encourage les personnes assurées à adopter un mode de vie sain. Ce programme est fortement sollicité: l'appli «active365» est désormais utilisée par plus de 50 000 clientes et clients chaque mois.

Un bon résultat actuariel

Le Groupe CSS a clôturé l'année 2021 avec un bénéfice actuariel de 109,7 millions de francs. A l'échelle du Groupe, le Combined Ratio (sinistres et coûts par rapport aux primes) s'élève à 98,3% (contre 97,3% en 2020). Dans l'assurance de base, le Combined Ratio a augmenté, passant à 100,2% (contre 98,6% l'année précédente). Dans l'assurance complémentaire, il a gagné deux points de pourcentage et passe à 90,8%. Depuis 2013, les frais administratifs, en tant que part du Combined Ratio, ont pu être progressivement réduits. A l'échelle du Groupe, la valeur de 7,5% est même légèrement inférieure à celle de l'année précédente (7,6% en 2020). Bien que le nombre de personnes assurées se soit fortement accru, les frais administratifs n'ont pas augmenté dans la même mesure, notamment grâce aux mesures visant à augmenter l'efficacité et l'automatisation et grâce à la gestion stricte de l'argent des primes. Dans l'assurance de base, les frais administratifs représentent 4,1%, un taux très bas. La CSS fait ainsi partie des assurances-maladie les plus efficaces de Suisse.

Les prestations ont augmenté de 4,5% par personne assurée

Les charges de sinistres et de prestations dans l'assurance de base se montent à 5,083 milliards de francs, ce qui correspond à une augmentation de 5,1% par rapport à l'année précédente et à une augmentation de 4,5% par personne assurée. A la CSS, les coûts dans l'assurance de base connaissent donc une augmentation moins forte que celle constatée en moyenne dans la branche (5,3% par personne assurée). Les effets liés au COVID-19, tels que les dépenses relatives aux vaccinations, et les coûts supplémentaires dans le domaine ambulatoire (notamment la physiothérapie) ont entraîné une hausse des coûts des prestations. De plus, les dépenses ont augmenté par rapport à l'année précédente. En 2020, les répercussions de la pandémie de COVID-19 avaient permis de freiner à court terme la croissance des coûts.

En 2021, la CSS a de nouveau investi dans le contrôle des 23,6 millions de factures reçues pour l'assurance de base et les assurances complémentaires. Cet investissement a permis d'éviter quelque 664 millions de francs de dépenses injustifiées (contre 649 millions de francs en 2020). La CSS profite à cet égard de son niveau avancé de numérisation: 83,7% des factures sont contrôlées de manière entièrement automatique (+3,7% par rapport à 2020).

Sans réformes, pas de réduction des coûts de la santé

Sans réformes, il ne sera pas possible de freiner durablement la hausse des coûts de la santé. C'est pourquoi, l'année passée, la CSS s'est mobilisée à différents égards en faveur d'un système de santé abordable: pour un ensemble de règles transparentes dans le domaine des assurances complémentaires, pour un nouveau tarif médical adéquat «Tardoc» ou pour l'accord de branche qui doit réguler le marché des intermédiaires et le montant des commissions.

Une politique financière réfléchie permet des investissements

Grâce à sa politique financière durable, la CSS a aussi pu investir dans des innovations durant la pandémie. Elle a par exemple fait progresser les soins intégrés numériques et développé «Multimed», un modèle d'assurance qui réunit plusieurs interlocuteurs médicaux et qui enregistre l'historique des patientes et patients. Multimed a été introduit dans toute la Suisse en 2021. La plateforme numérique «Well» va dans le même sens. La CSS l'a lancée l'année dernière, en collaboration avec des partenaires. Via l'application, il est possible d'utiliser des ordonnances, de prendre des rendez-vous médicaux ou de demander un second avis médical.

Principaux chiffres de référence LAMal et LCA (en millions de CHF)	2021	2020	Variation
Primes acquises	6552	6514	+0,6%
Charges des sinistres et des prestations	5991	5908	+1,4%
Taux de frais (Groupe CSS)	7,5%	7,6%	-0,1 point de pourcentage
Taux de frais assurance de base obligatoire	4,1%	4,0%	+0,1 point de pourcentage
Résultat actuariel	109,7	175,4	-37,5%
Combined Ratio (Groupe CSS)	98,3%	97,3%	+1,0 point de pourcentage
Combined Ratio LAMal	100,2%	98,6%	+1,6 point de pourcentage
Combined Ratio LCA	90,8%	92,8%	-2,0 points de pourcentage
Rendement des placements	5,2%	2,4%	+2,8 points de pourcentage
Résultat de l'entreprise	105,8	154,6	-31,6%

Le communiqué de presse et les chiffres de référence peuvent être consultés sur www.css.ch/medias.

Pour plus d'informations

Isabelle Tasset, Relations médias Romandie, 058 277 63 96

Le Groupe CSS en bref

Le Groupe CSS, dont le siège est à Lucerne, a été fondé en 1899. Cette entreprise riche d'une longue tradition assure 1,68 million de personnes et, avec un volume de primes d'environ 6,55 milliards de francs, fait partie des assurances leaders dans les domaines de la maladie et des choses. Elle est leader dans l'assurance de base: 1,51 million de personnes font confiance à la CSS, qui est toujours à proximité des personnes assurées grâce à sa centaine d'agences réparties dans toute la Suisse et ses quelque 2700 collaboratrices et collaborateurs. La CSS est aux côtés de ses clientes et clients en tant que partenaire santé lorsqu'il s'agit de rester en bonne santé, de guérir activement ou de mieux vivre avec une maladie.